

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ

RÉDACTION & ADMINISTRATION

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-62

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

La Réaction sans masque

Les exigences du parti clérical révélées dans un manifeste insolent

La Réaction se croit donc définitivement triomphante ? On le dirait, à voir l'arrogante insolence avec laquelle elle signale ses exigences aux républicains.

Sans doute, l'or accumulé par les moines-ligueurs de l'Assomption et les résultats de l'audacieuse propagande des sœurs et des frocades dans l'armée, ont-ils donné aux partis cléricaux l'assurance qu'ils sont maintenant assez forts pour n'avoir pas besoin de dissimuler plus longtemps ou de ménager quiconque.

Jamais, en tout cas, ils ne s'étaient montrés aussi exigeants, et aussi impérieusement irréductibles, — jamais, sauf, peut-être lorsque, sur un signe de l'épiscopat fanatisé par un Veulliot, Badinguet envoyait des soldats français lâcher d'arrêter, pour plaire au Pape, les premiers pas de l'Italie vers la liberté.

Sous le titre de « Réformes nécessaires », dans un de ses organes préférés, l'Écho de Paris, et par les soins de M. René Bazin, le cléricisme militant nous fait savoir à quelles conditions l'Église romaine voudrait bien continuer demain à respecter l'Union sacrée, dans la mesure où elle ne la respecta jamais.

C'est un véritable manifeste, un programme de revendications cléricales. Il n'a pas été élaboré, notez-le bien, par un de ces groupes politiques qui se font un jeu, — et des revenus ! — de délier constamment et systématiquement l'opinion publique par l'étalement d'un mépris affecté pour les libertés modernes et les idées françaises, pour les progrès de l'esprit humain et les conquêtes de la Démocratie.

Non ! Le manifeste dans lequel les catholiques énumèrent une à une leurs exigences politiques, est l'œuvre d'une association qui groupe des croyants appartenant à tous les partis : c'est la Corporation des Publicistes chrétiens. De vieux royalistes comme M. Oscar Havard y voisinent avec les républicains du Bulletin de la Semaine ; des conservateurs orléanistes comme les Delahaye, avec des démocrates sociaux comme M. Henri Bazire ou l'abbé Desgranges. M. Maurice Talmeyr, auteur des Maisons où l'on passe... y rencontre l'abbé Loutil, curé de Notre-Dame des Abbesses et rédacteur à la Croix.

Un seul lien unit ces gens venus de coins opposés du monde politique : leur foi religieuse. Tous sont des catholiques, des catholiques croyants et pratiquants (Maurras ni Daudet ne sont admis dans cette association), et c'est comme catholiques, et comme catholiques seulement, qu'ils se sont mis d'accord sur le programme que nous présentons M. René Bazin.

Ce programme apparaît donc bien comme un professionnalisme confessionnel essentiellement confessionnel. C'est le programme minimum des cléricaux. C'est l'ensemble des réformes dont les catholiques exigent la réalisation prochaine pour ne plus se considérer comme des victimes.

Or ce programme dépasse, par ses exigences, tout ce qu'avait osé réclamer les groupes politiques les plus rétrogrades. Et, pour reconnaître qu'ils ne sont pas des victimes dans l'État français, nos concitoyens catholiques ne demandent rien moins que le droit d'être des persécutés.

Le manifeste des Publicistes chrétiens nous conduit des aspirations indéterminées du césarisme antiparlementaire aux anathèmes catégoriques du Syllabus.

Le temps est loin où l'Église romaine, mesurant ses appétits à ce qu'elle s'attribuait de puissance sur l'opinion, se réclamait modestement de la Liberté, et demandait, pour ses gens et pour ses œuvres, le simple bénéfice du droit commun !

C'est un privilège que l'on exige pour elle, maintenant qu'on la suppose toute-puissante.

Les Publicistes chrétiens entendent en effet que désormais, l'essence du dogme catholique, (c'est les preuves de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme), soit enseigné par l'État républicain, dans les écoles nationales, à tous les jeunes Français.

achètera de ses deniers, le Dieu des publicistes chrétiens devra régner aussi dans l'État :

« La justice veut que les pouvoirs publics reconnaissent loyalement le fait religieux, etc. »

« La justice veut l'établissement d'un statut légal, qui, reconnaissant la hiérarchie, assure aux diocèses représentés par l'évêque, aux paroisses représentées par le curé, la libre jouissance des biens immobiliers nécessaires au culte, aux séminaires, à l'logement des évêques et des curés, aux écoles chrétiennes, aux patronages, ainsi que des biens mobiliers destinés à l'entretien de ces divers services... »

S'étonnera-t-on après ces orgueilleuses revendications, d'entendre les représentants autorisés du catholicisme en France demander à la République de renier toute son œuvre, d'abroger toutes ses lois de laïcité et d'émancipation ?

Les Publicistes chrétiens, au nom de l'Église, au nom de leurs coreligionnaires, réclament l'annulation de la loi de Séparation et le rétablissement du Concordat.

Les congrégations, ils l'exigent, doivent de nouveau abattre leurs mains cupides sur les terres et les immeubles dont elles avaient dépouillé le peuple français et que des lois de justice et de salut public les obligèrent à restituer.

La loi Naquet ne survivra pas à son auteur : le droit au divorce, réproposé par l'Église, doit disparaître de nos codes.

« Toutes les lois qui portent atteinte, directement ou indirectement, au mariage légitime et indissoluble, base de toute société, doivent être corrigées. »

Voilà quelques-unes des conditions que posent les catholiques pour reconnaître qu'ils ne sont pas persécutés et que la France n'est pas ingrate vis-à-vis d'eux. Car la France, cet extraordinaire manifeste le proclame, a contracté, durant la guerre, une dette spéciale vis-à-vis des cléricaux :

« Les catholiques ne prétendent point avoir été, dans la guerre, les seuls braves, les seuls disciplinés, les seuls chastes. À peu d'exceptions près, la France a fait magnifiquement son devoir. Mais aucun esprit sérieux ne peut nier qu'ils n'aient donné un bel exemple de courage, d'union, de générosité, ne se souvenant point, en face de l'ennemi, de la persécution longue et cruelle dont ils ont été l'objet... »

Vous saisissez ? A genoux, tout le monde à genoux, devant ces cléricaux magnanimes qui ont eu la générosité de ne pas poignarder la France dans le dos, pendant la guerre !

A quoi bon poursuivre ? Pourquoi chercher à savoir en quoi le dogme ou la morale catholiques commandent aux Publicistes chrétiens d'exiger que le pouvoir exécutif soit augmenté — voyez Sedan ! — que certains ministres ne soient plus responsables devant le Parlement — le sénat de M. Delcassé ? — et que le scrutin d'arrondissement soit remplacé par « quelque système moins barbare ? »

En voilà assez pour montrer quel est, à l'heure actuelle, l'état d'esprit des catholiques français, — non point de tel groupe de catholiques confondant la politique et la religion, mêlant le fanatisme royaliste, par exemple, aux exigences du dogme chrétien, — mais de tous les catholiques français, les ultramontains et les libéraux, ceux qui s'orientent à Philippe d'Orléans et ceux qui signaient, hier encore, le manifeste hypocritement conciliant de « l'Action libérale ». Les voilà !

C'est sur ce point qu'il ne faut pas se tromper. Le défi lancé à la conscience française, l'injure adressée aux républicains de 1916 par la corporation des Publicistes chrétiens, n'est pas l'œuvre de quelques politiciens extravagants ou isolés. On n'y trouve pas la signature des gens de l'École des Marquises, ni seulement celle des mystiques de l'autocratie. Ce programme insolent et provocateur, c'est celui de tous les catholiques français, représentés par leurs chefs les plus autorisés et les plus légitimement respectés pour leur sincérité religieuse.

Georges CLAIRET.

Le Nouveau Directeur des Fabrications d'Artillerie

C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination de M. Arthur Fontaine, en remplacement de M. Clavelle dans la direction des fabrications de l'artillerie au ministère des Armées.

M. Arthur Fontaine est Conseiller d'État, il occupe le poste de directeur de travail au ministère de la Guerre.

Le Secret de la Chambre

Vers la lumière, par les ténèbres!..

La Chambre siégera demain, en comité secret, ou plus exactement, elle commencera en session secrète à discuter les interpellations qui ont été déposées récemment.

Les interpellations auront trait aux affaires orientales, à la guerre navale, au matériel, aux effectifs de guerre, au haut commandement, aux questions économiques et financières.

Elles sont, à l'heure actuelle, au nombre de 27. Si chacun des interpellateurs veut obtenir une réponse précise du gouvernement, il est évident que la Chambre restera au moins 15 jours en comité secret.

Il serait donc désirable qu'une procédure intervienna, permettant de discuter toutes ces questions, les unes après les autres, et de les conclure par un ordre du jour.

Si en était ainsi, le comité secret pourrait avoir lieu en deux parties : Dans la première seraient traitées les affaires d'Orient, la guerre navale et les questions relatives au matériel de guerre.

La seconde partie aurait lieu après le vote des douzièmes provisoires pour le premier trimestre 1916.

On y examinerait les questions d'effectifs, de haut commandement et de finances. Les ministres prennent de grandes résolutions.

QUELLE DEVIENDRAIT L'ŒUVRE DU COMITÉ SECRET ? Il ne faut pas s'attendre à ce que nos par-

Malgré cela, il est évident que le président du Conseil s'inquiète de l'état d'esprit de l'Assemblée, et il n'est pas douteux qu'il désirerait avoir obtenu d'une haute personnalité l'acquiescement à ses conceptions particulières.

UN MINISTRIEL SERRAIT POSSIBLE

LES NOUVELLES VISITES

Pas de Privilège pour les Engagés Spéciaux

C'est ce que demande à la Chambre le député du XI^e arr^e de Paris : M. Ignace

M. Ignace, député de Paris, a déposé ce matin un amendement au projet gouvernemental sur les nouvelles visites. Cet amendement est ainsi conçu :

1^{er} Art. 1^{er}. — Supprimer les mots : « à l'exception de ceux qui ont contracté un engagement spécial avant le 1^{er} décembre 1916. »

2^o Ajouter à l'article 1^{er} bis ainsi conçu : « Sont assimilés aux dispositions qui précèdent les exemptions et les réformes qui ont contracté dans les services de l'armée pour la durée de la guerre, un engagement spécial pour un emploi à leur choix. »

initiative. Les raisons qui l'ont inspiré sont sérieuses. Il les a longuement étudiées. Il a voulu se rendre compte par lui-même de ce qui se passait et il a vu la foule des exemptions et réformes qui faisaient queue devant le bureau de recrutement pour essayer de contracter ce bienheureux engagement spécial qui devait les mettre à l'abri d'une nouvelle visite aléatoire. M. Ignace a été frappé de ce fait que seule une catégorie de privilégiés était admise à bénéficier de l'engagement spécial. Il a voulu que la loi soit égale pour tous, pour les riches comme pour les pauvres, pour les oisifs comme pour les travailleurs. Il n'a pas voulu qu'un citoyen qui a des responsabilités, des charges de famille ou d'entreprise courre le risque d'être versé dans le service armé alors qu'un oisif, ou un rentier pourrait échapper à ce risque en contractant un engagement spécial.

« Ici, je n'ai pas à prendre parti. Qu'il me suffise de dire que M. Ignace ignore rien des protestations énergiques de son collègue le Docteur Peyroux, en faveur des engagés spéciaux. »

« La Chambre, me dit-il, nous départagera. »

Jacques LANDAU.

Le BONNET ROUGE parle net, souvent avec hardiesse, parfois crûment, mais ne bluffe jamais.

À la manière de...

ESPIONNITE et Antisémitisme

L'Égypte a les hyènes. La France a les antisémites et les espionnages.

La Russie n'est pas privilégiée ; elle subit aussi les ravages de cette faune malfaisante.

L'histoire que voici se passe chez nos alliés. Elle aurait pu se passer chez nous ; demandez plutôt à M. Zouckermann.

En septembre 1914, les Prussiens occupèrent la ville de Mariampol, dans la Pologne russe. Quinze jours après leur arrivée, ils devaient se retirer, fuyant devant les troupes russes.

Quand les troupes russes arrivèrent, un individu, l'imam Barochewski, s'en alla trouver les officiers et leur déclara tout un tas de trahisons ; le maire de Mariampol, qui était israélite, M. Guerchonawitch, son adjoint, un Polonais catho-

lique, M. Barithing, et, d'une façon générale, toute la population juive de la ville. Le conseil de guerre acquitta l'adjoint catholique ; mais le maire, un juif, fut condamné à huit ans de travaux forcés.

Trois mois après, le dénonciateur, l'imam Barochewski, dont le témoignage l'avait, dans l'esprit des juges, emporté sur les protestations d'innocence de Guerchonawitch, était lui-même convaincu de trahison et condamné, à son tour, aux travaux forcés.

C'est alors que l'on se demanda si son témoignage avait toute la valeur que lui avaient attribuée les premiers juges, ceux qui condamneront le maire de Mariampol. On se rappela les véhémentes protestations d'innocence de l'accusé. On conçut des doutes.

Un sous-officier de gendarmerie, qui n'avait point été entendu, demanda à déposer. On renvoya le procès. Le maire juif de Mariampol vint de comparaître devant la Cour suprême militaire. Il a été acquitté ; on put établir sans peine que son attitude, comme celle de tous les juifs de la ville, avait été absolument correcte et loyale, pendant l'occupation allemande.

Tout est bien qui finit bien. Mais supposez que le traître Barochewski ne se soit pas fait pincer. Il continuerait à trahir en dénouant des espions imaginaires et sa malheureuse victime restait au bagne.

Voilà où mènent ces deux fleaux bien faits pour s'unir : l'antisémitisme et l'espionnage.

La Corporation des Publicistes Chrétiens

Pour donner toute sa portée à l'extraordinaire manifeste de la Corporation des publicistes chrétiens, il faut savoir de qui se compose cette association.

La Corporation des publicistes chrétiens se présente, à l'occasion, sous le nom, plus neutre, de Syndicat des journalistes français. Elle a son siège social 76, rue des Saint-Pères, dans un immeuble qui fut, naguère, la propriété des Jésuites.

Le bureau du Syndicat se compose de personnalités obscures de la presse catholique départementale. Mais le « Conseil syndical » groupe les représentants de toutes les fractions politiques du catholicisme français : les orléanistes sont représentés par MM. Oscar Havard, du Soleil et des quarante journaux royalistes des départements ; Ernest Renaud, ancien directeur du Soleil, et Paul-Aimé Paillard, de la Défense.

La presse religieuse, par M. Bouvatier, rédacteur en chef de la Croix, M. Victor Tannay, qui fut de la Ferme Française, et M. François Veulliot, de l'Univers. (M. Veulliot collabore actuellement à l'Écho de Paris et au Gaulois).

Les libéraux, nationalistes, etc., par M. Henri Bazire (Libre Parole et Action libérale populaire), M. G. Latouche (de l'Éclair), M. Joseph Mollet, (de la Libre Parole).

Les catholiques de gauche, par M. Jeanne (du Bulletin de la Semaine et de l'Œuvre-Eclair, organes républicains et démocratiques, suspects de « modernisme » et de « socialisme »).

Parmi les membres de l'Association, on trouve les rédacteurs de la Croix de Paris et des Croix d'province, des Nouvellistes et des journaux royalistes, ou libéraux, ou cléricaux, mais aussi M. Henri Bidou, ou cléricaux, mais aussi M. Henri Bidou, de l'Écho de Paris, le petit Henri Marsis, de l'Opinion, M. Raoul Narvy, du Journal des Débat, encore M. Paul Parsy, de l'Écho de Paris, M. Léon de Scilhoue, de la République Française, M. Louis Lamajet, etc.

On le voit, ce n'est point seulement au nom de la presse religieuse, nécessairement fanatique et excessive que parle la Corporation. Elle exprime l'opinion de l'ensemble des catholiques, républicains et royalistes.

Bulletin de santé de M. Miguel Almereyda. Cette fois, nous pouvons, sans craindre d'avoir à les déromper plus tard, rassurer les amis de notre Directeur. L'amélioration que nous avons signalée s'est accentuée ces derniers jours, et nous pouvons espérer que le mois prochain, M. Miguel Almereyda pourra, sinon reprendre la totalité de ses occupations, du moins assurer comme par le passé, la direction effective du Bonnet Rouge.

LA GUERRE

Communiqués

84^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

26 novembre 15 heures. Canonnière habituelle sur divers points du front de la Somme et du secteur Douvres-mont-Vaux.

Nuit calme sur le reste du front. Un groupe de nos avions a bombardé, dans la nuit du 26 au 27 novembre, les terrains d'aviation de Guisancourt et Matigny. Les projectiles ont bien porté au but.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Rien à signaler sur l'ensemble du front, en dehors de l'activité de notre artillerie la nuit dernière, vers La Bisserie.

COMMUNIQUE SERBE

Hier, combats locaux sans grande importance.

La Roumanie est envahie

Les secours russes

Londres, 27 novembre. — La jonction des forces des maréchaux Mackensen et Falkenhayn constitue une nouvelle menace pour les Roumains.

Le départ de l'Argina a forcé les Roumains à se mettre sur la défensive avec tous les désavantages. L'aide immédiate leur est donc des plus nécessaires quoique la position puisse être meilleure que la carte semble l'indiquer.

Les passes centrales sont bien tenues et les troupes sur l'Aluta supérieure, tout en se retirant combattent avec énergie. Les renforts des armées du Nord et les secours russes doivent être proches.

Enfin, l'élément danger pour les Allemands est le Danube qui est considérablement gonflé dernièrement.

La poussée allemande en Roumanie, même si elle dépassait toutes les espérances des Allemands, ne pourrait pas leur gagner la guerre. — (Havas)

Le sort de l'armée roumaine

Londres, 27 novembre. — On mande de Rome au Daily Telegraph :

Suivant des informations de Roumanie, les troupes roumaines opérant dans la Valachie occidentale, ont toutes été sauvées, à l'exception de quelques bataillons qui continuent à combattre en formations indépendantes.

Mackensen a franchi le Danube avec toutes ses troupes et les Bulgares et les Turcs en Dobroudja ou l'armée de Szeberoff a repris une vigoureuse et violente offensive et repoussé l'ennemi sur une profondeur de trois à six milles.

Un Succès du Parlementarisme

La démission de M. Sturmer marque un nouveau succès du libéralisme russe. Président du conseil des ministres de Russie, ministre des Affaires étrangères, M. Boris Sturmer était, comme trop de courtisans et de bureaucrates, à Petrograd, bourré de préjugés anti-parlementaires ; il se défiait de toutes les idées et de toutes les institutions modernes ; il avait le libéralisme en horreur. C'était un homme d'un autre âge. La Douma, en particulier, ne lui inspirait que de la défiance. Ce n'était peut-être pas de la mauvaise volonté. Peut-être eût-il le meilleur de collaborer avec les représentants du peuple pour le plus grand bien du pays. Mais les préjugés réactionnaires, quand ils sont installés dans l'esprit d'un homme, y résistent en tyran. C'est une maladie à peu près incurable. On ne s'en guérit guère.

Quelque temps, M. Boris Sturmer essaya de dominer ses répuisions, de faire taire les mauvaises voix qui l'invoquaient sournoisement à se défaire de l'assemblée. Il n'y réussit point. C'est à l'occasion d'un conflit avec la Douma qu'il est tombé.

Lors des dernières séances de l'Assemblée, le président du conseil avait été vivement attaqué. On lui posa questions sur questions. Sa politique étrangère, comme sa politique intérieure, était passée au crible. Nos paysans veulent bien se sacrifier, disent les représentants du peuple, mais encore veulent-ils partir avec la certitude que leur sacrifice sera utile, que la patrie russe en bénéficiera.

